

Discours du Lieutenant-Gouverneur de L'Ontario

Accès à la Communication Maintenant

20 Février 2014

Merci beaucoup. Je suis content d'être là, de voir autant de visages familiers et je suis bien sûr ravi de rencontrer de nouvelles personnes aujourd'hui. C'est un véritable honneur d'être avec vous parce que j'ai travaillé toute ma vie dans le secteur des communications et une chose à laquelle je suis sensible est l'aspect sous-estimé de l'accessibilité.

Quand je suis devenu lieutenant-gouverneur, comme je l'ai déjà indiqué, la définition de l'accessibilité était quelque chose qui me posait vraiment problème. Je voulais que les gens voient que l'accessibilité signifie beaucoup plus que les choses que nous avons tendance à considérer comment allant de soi, même si on a toujours lutté avec acharnement contre celles-ci au cours de ces dernières décennies. Ces choses là sont les bateaux de trottoirs, les rampes d'accès pour fauteuils roulants, les portes automatiques et autres, qui sont maintenant représentées avec le symbole fauteuil roulant. Quand on voit cela, on pense aux améliorations physiques, et ces améliorations, comme je l'ai dit, ont été au cœur des débats pour de nombreux défenseurs dévoués au cours des 30 dernières années en particulier. Je me souviens de l'époque où j'étais journaliste et couvrais certaines de ces audiences, en particulier à la TTC, des luttes pour le service Wheel Trans, et je pourrais citer d'autres exemples ; mais encore une fois on en revient à ce symbole et comment la perception que l'on avait était que l'accessibilité signifiait quelque chose de l'ordre de l'amélioration physique.

Quand je suis devenu lieutenant-gouverneur, je voulais que les gens comprennent que l'accessibilité est beaucoup, beaucoup plus que cela. Donc, la définition que j'utilise depuis les 6 dernières années et demie est la suivante. L'accessibilité est ce qui permet aux gens d'utiliser leur plein potentiel. Je voulais que les gens réfléchissent pour qu'ils puissent comprendre que l'accessibilité inclut aussi les personnes qui ont des handicaps dits invisibles.

J'ai lu un article aujourd'hui dans le National Post qui parle du Dr Ron Inman, un ami de famille de longue date, qui est l'un des principaux experts du Canada sur l'arthrite et d'autres maladies de l'articulation et sur la façon dont notre corps se détériore au fil du temps et par négligence. Celles-ci pourraient être considérées dans de nombreux cas comme des handicaps invisibles, mais la communication est un autre aspect de l'accessibilité. Afin d'atteindre notre plein potentiel, nous devons être en mesure de communiquer avec l'autre. C'est ce qui rend cette conférence très, très importante. Maintenant, il est clair que pour les personnes sourdes, pour les utilisateurs du langage gestuel américain (ASL) pour les utilisateurs d'appareils auditifs, on parle bien d'obstacles à la communication. Pour les personnes aveugles, l'obstacle à la communication est très important. Mais comme nous le savons tous, les communications et les difficultés de communication vont loin, très loin au-delà de ces concepts traditionnels pour les personnes aveugles, malentendantes ou sourdes.

Nous vivons à une époque très riche en termes de communication, en particulier pour ceux qui ont des problèmes d'accessibilité liés aux communications, c'est pourquoi je suis très heureux d'avoir été invité à assister au lancement d'Accès à la Communication Maintenant Ontario. Je voudrais remercier chacune et chacun d'entre vous d'être ici aujourd'hui, pour votre contribution dans votre domaine respectif en tant qu'acteur impliqué dans cette question.

En tant que représentant de la Reine dans la province, je voudrais vous encourager à poursuivre dans cette voie, à continuer à promouvoir ce concept et à travailler avec vos dirigeants, à travailler avec mon cabinet pendant tout le temps qu'il me reste, ce qui prendra peut-être des jours, des semaines, des mois, quelqu'un dans cette salle pourrait peut-être m'éclairer, je ne sais pas (rire), mais quel que soit le temps nécessaire, continuez à travailler avec le gouvernement et les fonctionnaires pendant que nous cherchons à élargir la notion d'accessibilité pour inclure les communications. Que cela fasse partie d'un dialogue permanent afin que l'accessibilité ne soit pas seulement des bateaux de trottoirs, pas seulement des places de stationnement pour fauteuils roulants, pas seulement des portes automatiques, pas seulement une gamme de dispositifs d'accessibilité physique, mais qu'elle inclut également l'ensemble des appareils de communication et leurs effets pour faire progresser notre société, pour nos familles, pour notre système éducatif et pour notre province.

En tant que représentant de votre Majesté en Ontario, je vous remercie d'être ici, je vous remercie de m'avoir invité et je vous souhaite beaucoup de succès pour le reste de vos délibérations d'aujourd'hui.

Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario
L' Honorable David C. Onley